



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
BURSINEL

PROCÈS-VERBAL

de la

séance ordinaire du mercredi 2 décembre 2020

Président : M. Yan Muller

Municipalité : M. Pierre Burnier (syndic), M. Eric George, M. Régis Widmer, M. Laurent Crampon,
Mme Nathalie Philipona

Ouverture : 19h31

Appel : 29 membres présents

Le quorum est atteint : 43%

Ordre du Jour :

1. **Appel – Adoption du P.V. de la dernière séance**
2. **Assermentations**
3. **Budget 2021 – Commune de Bursinel**
4. **Préavis municipal n°6 – ORPC district de Nyon – Révision des statuts**
5. **Propositions individuelles et divers**

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en saluant l'assemblée et passe à l'ordre du jour en mentionnant la correction des points de celui-ci : il y en a 5 et non 4, avec 2 points n°2 comme inscrit dans la convocation.

1. **Le procès-verbal du 24 septembre 2020 est accepté à l'unanimité.**
2. **Assermentations**

Est assermenté M. Benjamin Weston.

Monsieur Benjamin Weston, fils de Daniel Weston, qui pratique l'aviron à haut niveau, est récemment revenu à Bursinel après son service militaire. Il souhaite s'investir pour sa commune et contribuer à l'activité de son village.

Le Président, M. Yan Muller, donne lecture du serment à l'intéressé qui promet fidélité à la Constitution.

Le règlement du Conseil Général lui est distribué.

3. Budget 2021

M. Burnier, représentant de la Municipalité, salue l'assemblée mais laisse la parole à M. Crampon en rappelant qu'il s'agit de son dernier budget et que c'est donc un bon exercice de passation de pouvoir pour son équipe de s'exercer à sa présentation. Toutefois il précise que tous les membres de la Municipalité restent co-solidaires du budget.

M. Laurent Crampon fait la lecture du préavis n°5 et présente le budget.

M. Eric Widmer, représentant de la commission des finances, demande aux membres du Conseil d'accepter le préavis n°5, soit le budget 2021.

Il remercie la municipalité pour une tenue financière très saine.

Il est précisé par M. Paratte que M. Verdon signera le rapport le lendemain.

Le Président M. Muller ouvre la discussion mais il n'y a pas de remarque.

Le Président clôt la discussion et passe au vote .

L'approbation du budget 2021 est soumise au vote de l'assemblée du Conseil et celui-ci est accepté à l'unanimité.

4. Préavis municipal n°6, révision des statuts de l'ORPC.

M. Crampon fait la lecture du préavis sur les points essentiels et demande aux membres du Conseil de bien vouloir accepter la modification des statuts de l'ORPC.

M. Florian Widmer, rapporteur de la commission des règlements et conventions, demande également au Conseil Général d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Président remercie la commission pour le travail effectué et propose l'ouverture de la discussion.

M. Littmann précise qu'il n'y a pas d'endettement supplémentaire pour la commune.

Le Président clôt la discussion et soumet au vote l'objet n°4 qui est accepté à l'unanimité.

5. Propositions individuelles et divers

M. Régis Widmer prend la parole pour donner suite aux pourparlers concernant Swisscom et les problèmes de réseau dans le village.

M. Egger revient sur ce sujet qui touche également le quartier des Tattes et informe qu'il a pris un rendez-vous avec Swisscom qui reconnaît ce manque de réseau. Swisscom travaille sur ce point mais il n'y a rien de concret pour l'instant.

M. Régis Widmer répond au nom de la Municipalité et rappelle qu'il y a un moratoire actif sur le canton de Vaud pour bloquer la 5G. Celle-ci devrait donc être mise en fonction à mi-2021.

Pour le réseau fixe, Bursinel a un réseau cuivré et pas de fibre optique. Nous ne bénéficions donc pas d'un réseau optimal sur l'ensemble du village, nous sommes en retard par rapport à ce qui est proposé dans les communes avoisinantes. Par contre, dans 1 an ou 2 ans maximum, nous passerons à la fibre optique avec un débit illimité.

M. Schaub prend ensuite la parole au nom du quartier des Tattes et demande des nouvelles au sujet de la pose d'un panneau routier « interdiction de circuler, hors riverains ».

M. Eric George, municipal, répond qu'il y a eu une mise à l'enquête publique qui n'a retenu aucune opposition et que donc ce panneau sera bientôt posé au lieu-dit.

M. Schaub demande également à la Municipalité s'ils ont trouvé une solution pour placer une zone de containers au quartier des Tattes.

M. Régis Widmer répond qu'il n'y a pas de solution du côté de la commune car elle n'a pas de terrain au quartier des Tattes. Il n'y a que des parcelles privées et ce n'est pas possible d'installer des containers sur des terrains agricoles.

M. Paratte prend la parole et demande à la commune de réfléchir à une meilleure signalisation routière au carrefour de la Route de la Gare avec le Chemin du Vernay (direction déchetterie), voir la pose d'un miroir (à Bursinel gare Sud). En effet, ce croisement va susciter encore plus de trafic avec l'afflux de nouvelles voitures se dirigeant à la résidence Cosendai.

M. Wavre demande des nouvelles de l'aménagement du passage sous voies.

M. Eric George répond que les CFF attendent un projet final très clair et que la Municipalité n'est pas encore en mesure de le fournir.

M. Jean-Jacques Philipona intervient concernant le récent refus au DISREN. Il demande si la Municipalité ne pourrait pas améliorer le terrain de sport du village avec les 200'000 chf « épargnés » ou du moins réfléchir à une rénovation de la parcelle communale.

M. Burnier intervient en précisant qu'il n'y a pas de somme allouée à cette fin.

Il rappelle que la commune a déjà participé à un réaménagement pour les enfants dans une première démarche.

Néanmoins, une réflexion sur ce réaménagement se fera par la Municipalité, notamment un remplacement de la cabane. C'est un projet pour les prochaines années. « Rien n'est mis sous cape » précise-t-il.

M. Eric Widmer demande des informations concernant l'éclairage public en lampes LED.

M. Eric George lui répond que les remplacements ont déjà été faits.

M. Schaub revient sur l'amélioration du réseau mobile au quartier des Tattes. Selon lui, il faudrait un bon 4G avant de passer à la 5G. Il se questionne et demande qui a besoin de la 5G.

M. Burnier répond que la Municipalité n'est pas dans la croyance mais dans l'efficience.

Il rappelle que ce n'est qu'à l'utilisation que le bénéfice de la 5G se fera. En 5G, les ondes ne sont émises que lors du temps de la communication ; il n'y a plus de problème de radiation.

M. le Président, Yan Muller, rappelle que chaque année les jetons de présence sont reversés à une association de bienfaisance. Il propose *L'Association Suisse pour (les enfants atteints de) la mucoviscidose*. <http://www.cfch.ch/fr/organisation/>

Il n'y a pas d'objections.

M. Laurent Crampon rappelle que la Municipalité est à la recherche d'un nouveau municipal pour 2021 et qu'elle présente volontiers la fonction par prise de rendez-vous avec toute personne intéressée.

M. Régis Widmer prend la parole et mentionne la bonne avancée des travaux de la résidence Cosendai. L'entreprise BCO est félicitée pour son professionnalisme et le respect des délais. La Municipalité se réjouit de l'aboutissement de ce projet communal qui a été très bien mené.

Les locations débuteront au 1^{er} février 2021 et la régie NAEF a été choisie pour les visites et la gestion de la résidence.

M. Burnier félicite M. Régis Widmer pour son investissement dans le suivi de ce projet. Il rappelle qu'en 1 an peu de gens réalisent une villa, et là, c'est un immeuble qui s'est concrétisé : un bâtiment Minergie P-Plus très bien isolé avec des panneaux photovoltaïques.

M. Régis Widmer remercie M. Burnier également pour son soutien dès le début du projet.

Un petit film sur l'évolution des travaux est présenté à l'assemblée.

M. Eric George remercie ensuite chaleureusement M. Seza Asani pour ses 20 ans d'engagement et son excellent travail au sein de la Commune de Bursinel.

20 ans, ce sont des noces de porcelaine !

M. George continue avec plusieurs anecdotes remplies d'attachement et de bienveillance envers M. Asani.


M. Burnier remercie M. Asani pour son sourire à la tâche, sa bonne humeur et son efficacité.

Il se réjouit de voir tout ce qui a été accompli en 20 ans dans le village.

Un petit film préparé par la Municipalité présente une rétrospective des meilleurs moments de Seza avec la commune.

M. Seza Asani, ému, prend la parole et remercie chaleureusement la Municipalité pour son appui et son éloge qui le touche.

Le Président lève la séance à 20h39.



M. Yan Muller
Président



Mme Julie Gaillard
Secrétaire